



Exercice 2021

Rapport d'Orientations budgétaires (ROB)

COMITÉ SYNDICAL DU 4 FÉVRIER A 10H À PÉZENAS

Préambule

Les Objectifs du DOB sont:

- ✓ Discuter des orientations budgétaires du syndicat
- ✓ Informer sur la situation financière du syndicat

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et **syndicats mixtes** comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

Avant l'examen du Budget Primitif, l'exécutif des EPCI qui comprennent au moins une commune de plus de 3 500 habitants, des départements, des régions et des métropoles présente à son assemblée délibérante un rapport sur :

- **les orientations budgétaires** : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre le syndicat et ses membres et non membres,
- **les engagements pluriannuels envisagés** : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses dont les AP/CP
- **la structure et la gestion de la dette contractée**, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice.



Préambule

De plus, pour les EPCI de plus de 10 000 habitants comprenant au moins une commune de 3 500 habitants, les départements, les régions et les métropoles, **le rapport de présentation du DOB comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs** (l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail).

La délibération relative au DOB est obligatoire, elle permet de prendre acte de la tenue du DOB et de prémunir les collectivités contre un éventuel contentieux engagé par un tiers devant une juridiction administrative.

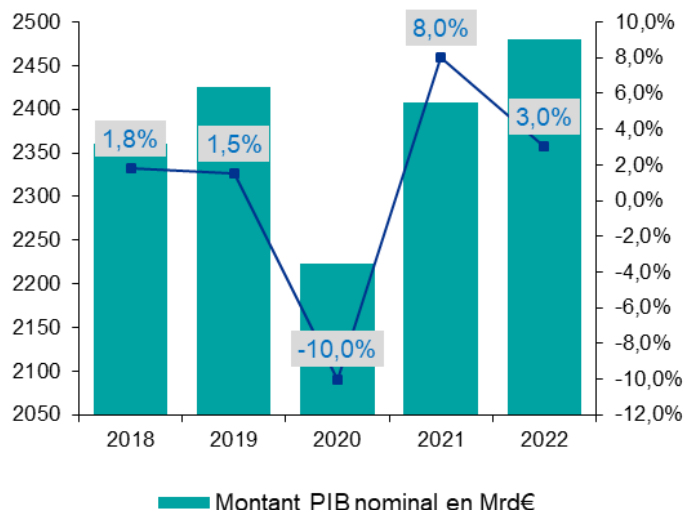
2020

I) Le contexte général : Le contexte économique et financier de la loi de Finances pour 2021

L'économie nationale face à l'impact de la crise sanitaire

Exercice 2021

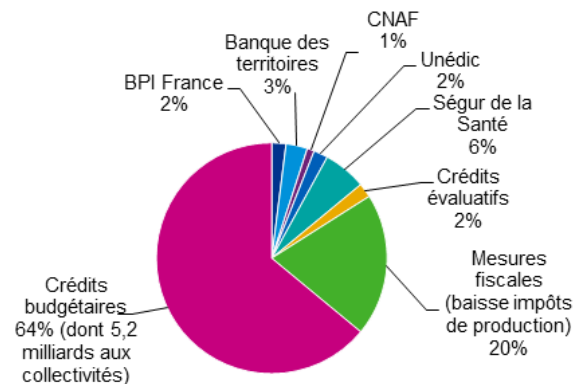
Evolution du PIB



Le PIB de la France chute lourdement en 2020 des effets de la crise sanitaire et de l'arrêt des principales composantes de l'économie nationale lors du premier confinement :

- **Il devrait diminuer de l'ordre de 8,9% en 2020 (contre 10% prévus initialement).** La hausse du PIB aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestre ne permet pas d'absorber les baisses des deux premiers d'autant plus que le 4^{ème} trimestre a subi le choc du reconfinement.
- Les effets du plan de relance et de la reprise économique en général devraient faire remonter la croissance de maximum 8% en 2021 avec un retour au niveau d'activité de fin 2019 vers le premier trimestre 2022.

Répartition de l'enveloppe du plan de relance



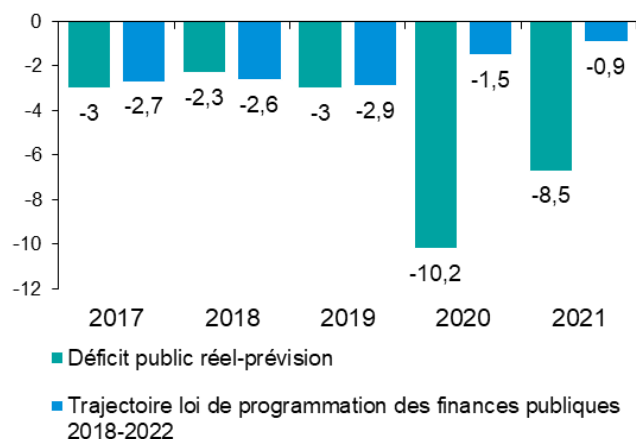
- **Le taux de chômage explose atteignant de l'ordre de 9,7% en 2020.**
- **L'inflation 2020 serait en dessous de 0,5%** traduisant la baisse générale d'activité (consommation, investissement) et s'établirait à 0,7% en 2021.
- **5,2 milliards d'euros à l'endroit des collectivités territoriales sont prévus dans le cadre du plan « France relance »** à travers les lois de finances rectificatives et la loi de finances pour 2021. Cela recouvre des mesures de garanties de recettes et de soutien direct à l'investissement local.

I) Le contexte général : Le contexte économique et financier de la loi de Finances pour 2021

Exercice 2021

L'économie nationale face à l'impact de la crise sanitaire

Trajectoire du déficit public



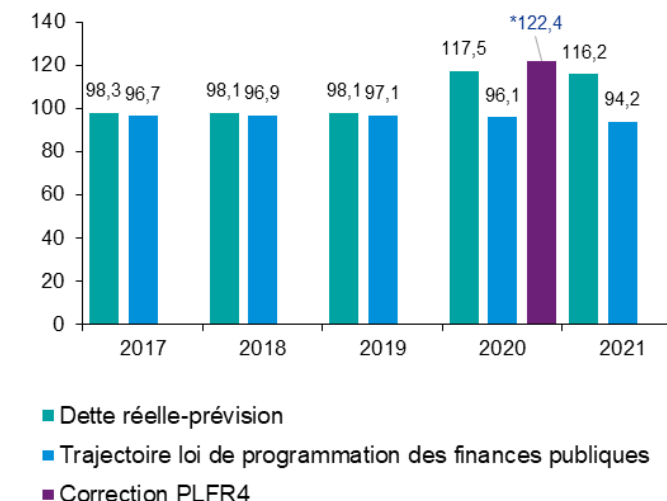
Le déficit public s'effondre car il supporte toutes les dépenses engagées pour lutter contre les conséquences économiques de la crise sanitaire :

- La LF 2021 prévoit un déficit public de 10,2% du PIB en 2020 et de 8,5 % du PIB en 2021.
- L'accroissement du déficit s'explique d'une part par la hausse de 100 Mds € des dépenses publiques et la baisse des recettes du même ordre compte tenu des exonérations de charges et d'impôts décidées pendant la crise et de la deuxième vague d'épidémie (et du deuxième confinement).

La dette publique a progressé de 15 points sous l'effet des déficits abyssaux :

- La dette publique atteint les 117,5% du PIB (122,4 avec la PLFR4) et ne devrait pas retrouver son niveau d'avant crise avant 2025 selon Bercy.
- Les prévisions d'amélioration ont été revues à la baisse avec le déploiement du plan de relance et une diminution substantielle des recettes fiscales en 2020.
- Le ratio de dépenses publiques atteindra un record de 62,8% du PIB en 2020 selon des prévisions optimistes. Cela s'explique par les mesures d'urgence et de soutien aux salariés et aux entreprises.
- Ce sont surtout les dépenses de l'Etat et de la sécurité sociale qui ont été mobilisées.

Trajectoire de la dette publique

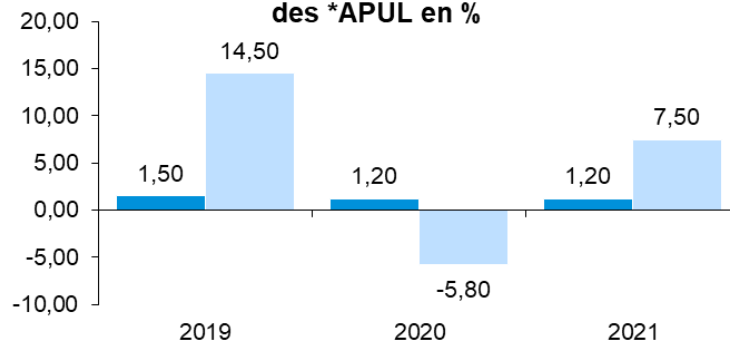


I) Le contexte général : Le contexte économique et financier de la loi de Finances pour 2021

L'économie nationale face à l'impact de la crise sanitaire

Exercice 2021

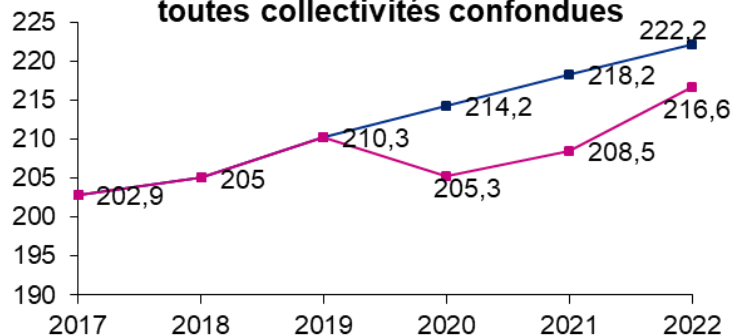
Evolution des dépenses
des *APUL en %



■ Dépenses de fonctionnement des collectivités locales

■ Investissement des APUL

Recettes réelles de fonctionnement
toutes collectivités confondues



■ Avant crise ■ Après crise

Une maîtrise relative des dépenses malgré l'impact de la crise :

- Les dépenses de fonctionnement connaissent une **évolution maîtrisée en 2020** et les prévisions sont en adéquation avec la loi de programmation des finances publiques.
- **L'investissement connaît un net recul en 2020 (-5,8%)** sous les effets de la crise et surtout, comparativement, à une année 2019 très bonne sur ce plan.
- **La crise sanitaire a eu un impact sans précédent sur les recettes de fonctionnement des collectivités** et c'est pourquoi l'Etat les soutient dans le cadre du plan de relance prévu pour les collectivités territoriales notamment.

La suspension des contrats de Cahors :

- Le gouvernement a décidé de suspendre la contractualisation en 2020 afin que les collectivités locales puissent assumer, les dépenses supplémentaires liées à la situation sanitaire sans craindre la norme encadrant leurs dépenses réelles de fonctionnement.



I) Le contexte général : Le contexte économique et financier de la loi de Finances pour 2021

Exercice 2021

Les transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales

- Le montant de la DGF **est stable** (26,756 Mds €) **par rapport à 2020**.

La loi de finances pour 2021 prévoit pour les communes des enveloppes dans la continuité de ce qui a été constaté depuis 2017, c'est-à-dire une revalorisation à la marge des dotations de péréquation (+90M€ pour le DSU et pour la DSR) et un écrêtement de la dotation forfaitaire et de la dotation de compensation.

- **Le FCTVA continue son accroissement avec + 9,1% (6,5 Md€ en 2021).**
- Les dotations de soutien à l'investissement « de droit commun » sont maintenues à un niveau historiquement élevé de 2 Md€ (AE) dont 1,8 Md€ pour le bloc communal. **Le 1 Md€ d'abondement exceptionnel de la DSIL** en LFR 3 pour 2020 permettra de financer des investissements **dès le dernier trimestre 2020 et en 2021**.
- L'année 2021 est marquée par la création de **2 nouveaux prélèvements**, d'une part **pour le bloc communal afin de soutenir la perte des recettes liées à la crise sanitaire**, et d'autre part, **pour compenser la réforme des VLC des locaux industriels**.



I) Le contexte général : Le contexte économique et financier de la loi de Finances pour 2021

Les autres mesures

Exercice 2021

Automatisation du FCTVA

La réforme de l'automatisation de la gestion entrera progressivement **en vigueur à compter de 2021**.

Introduit par l'article 156 de la LFI pour 2018, le projet a été reporté et les années 2019 et 2020 ont permis de réaliser les développements informatiques nécessaires.

La mise en œuvre de cette réforme **sera progressive**. Les modalités d'application de la réforme sont précisées par un décret et un arrêté, qui sont parus au Journal officiel le 31 décembre 2020.

En 2021, seul le régime de versement de l'année N sera automatisé. En 2022, le régime de versement N+1. En 2023, le régime de versement N+2.



I) Le contexte général : Le contexte économique et financier de la loi de Finances pour 2021

Les autres mesures

Exercice 2021

La nationalisation des taxes locales sur l'électricité

Il s'agit de **simplifier et adapter la gestion des différentes taxes** dues par les fournisseurs d'électricité au titre de la consommation finale d'électricité.

Aujourd'hui, la gestion de ces taxes est **partagée entre l'administration des douanes, les services communaux, départementaux, les préfectures etc.** 2 objectifs apparaissent :

- ⇒ Simplifier la gestion de la TCFE avec une centralisation de la gestion de ces taxes dans un guichet unique çà la DGFIP.
- ⇒ Harmoniser les tarifs de la TCFE au niveau national.

Une réforme en 3 étapes est prévue :

- ↳ 2021 - Premier alignement des dispositifs juridiques (tarifs, taxe intérieure, taxe communale et départementale)
- ↳ 2022 - Gestion de la TICFE de la TDCFE transférées à la DGFIP
- ↳ 2023 - Transfert de la Gestion des TCCFE à la DGFIP

Conséquences de la réforme :

- Perception d'une nouveau produit pour les communes qui n'avaient pas institué cette taxe.
- Suppression du pouvoir fiscale des communes (tarif unique au niveau national).



I) Le contexte général : Le contexte économique et financier de la loi de Finances pour 2021

Exercice 2021

- ❑ **360 M€ de crédits prévus pour le FACE**, identique à 2020 mais la répartition entre les deux programmes est modifiée :
 - 353,5 M€ pour l'électrification rurale,
 - 6,5 M€ pour les opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans des zones non interconnectées, déclarations d'utilités publiques et intempéries.
- ❑ **des crédits supplémentaires au titre du plan de Relance de l'Etat (DSIL)** dans le contexte de crise sanitaire et plus particulièrement sur la rénovation thermique des bâtiments

Dans ce contexte, **les objectifs du syndicat sont, comme en 2020 de :**

- ✓ **Poursuivre la sécurisation des ressources** à moyen et long terme
- ✓ **Poursuivre les investissements sur le réseau de distribution électrique** avec les communes et EPCI membres
- ✓ **Agir pour la transition énergétique** en développant les projets favorisant les énergies renouvelables ou générant des économies pour l'utilisateur



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Hérault Energies est le référent des politiques énergétiques pour ses membres.

Ses Missions historiques :

- construction des réseaux de distribution publique d'électricité
- contrôle des gestionnaires de réseau (électricité/gaz)

Puis :

- maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public
- développement des services aux communes :
 - diagnostics thermiques des bâtiments,
 - accompagnement financier de la maîtrise de l'énergie,
 - valorisation des certificats d'économies d'énergie,
 - gestion technique des bâtiments,
 - compétence « investissement en éclairage public »,
 - énergies renouvelables thermiques,
 - groupement d'achat d'énergie,
 - développement de solutions de mobilité alternative.



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Hérault Energies est le référent des politiques énergétiques pour ses membres.

Demain :

- production photovoltaïque,
- développement de l'autoconsommation collective,
- réseaux intelligents,
- réseaux de chaleur,
- ...

Pour maintenir ces missions et en développer de nouvelles, **Hérault Energies devra trouver de nouveaux modèles de fonctionnement et sans doute identifier les ressources financières et en personnel, nécessaires à son évolution. Dans ce but, les opportunités proposées par la région, l'ADEME ... devront être étudiées.**



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies:

La construction des réseaux de distribution d'électricité

Base de la relation entre le syndicat et ses membres, cette mission demeure essentielle dans un département en forte croissance démographique.

- Hérault Energies bénéficie des aides du FACE, du Département et du gestionnaire de réseau (env. 4 M€ par an).
- pour le renforcement, l'extension, la sécurisation ou l'effacement des réseaux, selon une répartition de la maîtrise d'ouvrage prévue dans les contrats de concession signés avec les gestionnaires de réseau (ENEDIS et CESML).

2020 : signature d'un nouveau contrat de concession lancée avec ces deux concessionnaires, d'une durée de 30 ans

- ces nouveaux contrats visent à améliorer et sécuriser les réseaux de distribution (schéma directeur, plan pluriannuel d'investissement ...)
- dans un contexte technique, administratif, financier et environnemental difficile
 - o changements climatiques,
 - o Nouvelle modalité de calcul de la R2,
 - o Impacts sur la récupération de la TVA



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies:

Mission de contrôle de l'activité des concessionnaires

Le nouveau contrat de concession est basé sur :

- une meilleure connaissance des données de fonctionnement du réseau,
- des échanges plus réguliers et efficaces entre autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE) et gestionnaire du réseau (GRD).

Il doit s'accompagner d'une réorganisation de la mission de contrôle qui incombe au concédant :

- plus fréquente, plus précise et plus approfondie pour garantir le respect des engagements du concessionnaire.

A noter qu'Hérault Energies est de plus en plus sollicité par ses membres pour contrôler *a priori* certaines prestations du GRD. C'est une mission complexe qui pourrait faire l'objet d'une expérimentation en 2021.

Hérault Energies réalise également le contrôle de la concession gaz pour environ 60 communes.

La FNCCR, France Urbaine et GRDF ont démarré une négociation nationale qui débouchera sur un modèle de contrat de concession qui aura ensuite vocation à se décliner localement. Compte tenu du contexte sanitaire de 2020, ce travail a pris du retard.



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies:

La maîtrise de l'énergie (MDE) dans les bâtiments publics

Mission initiée il y a 15 ans en lien avec l'ADEME. Elle a permis :

- la réalisation de 200 diagnostics énergétiques du patrimoine bâti communal,
- des préconisations de travaux d'isolation thermique,
- des renouvellements d'équipements de chauffage vétustes,
- la mise en place d'armoires de gestion technique des bâtiments,
- la mise en place de plusieurs centaines d'horloges astronomiques sur l'éclairage public.

Hérault Energies a mis en œuvre sur ses fonds propres des aides financières pour la réalisation de ces travaux. Ces aides se sont accompagnées de la valorisation depuis 2011 pour le compte des communes des certificats d'économies d'énergie (CEE).

En 2020 Hérault Energies a été retenu à un appel à projet de la FNCCR qui vise à financer pendant 2 ans de nouvelles missions de conseil auprès des communes (programme ACTEE). Ce programme se poursuit en 2021.

En 2021 Hérault Energies est candidat en lien avec les 12 autres SDE de la région, sous l'égide de l'AREC, à un programme complémentaire ACTEE 2 dont l'objectif est d'accompagner les collectivités pour la mise en œuvre effective de travaux de rénovation énergétique.



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies:

La production d'énergie renouvelable

Programme HERABLE (Contrat territorial ENR thermiques signé avec l'ADEME)

- Une trentaine de projets a été réalisée dont près de la moitié par Hérault Energies (chaudières bois à Nizas, Pézenas, Saint Chinian, Prémian, Vailhauquès, Villeveyrac, Lespignan, Lodève, Saint Bauzille de Putois...)
- Bilan globalement positif (même si tous les objectifs fixés n'ont pas été atteints) établi avec l'ADEME.

En 2020 une candidature à un nouveau programme de 3 ans a été déposée auprès de l'ADEME dans le but de mettre en œuvre les projets identifiés au cours du 1^{er} contrat territorial. Fin 2020 l'ADEME a retenu cette candidature. La convention correspondante devrait être signée en mars 2021. Les caractéristiques de ce nouveau programme sont :

- Mise en œuvre de projets de plus grande dimension,
- Gestion financière des subventions déléguée par l'ADEME à Hérault Energies.



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies:

L'éclairage public

2014, lancement par Hérault Energies d'un diagnostic de l'éclairage public sur environ 150 communes : constat d'équipements vétustes et très consommateurs en énergie.

A partir de 2016, 140 communes transfèrent leur compétence « investissement ». Les nombreux projets réalisés ont permis de sécuriser et de moderniser tout ou partie de l'équipement de ces communes.

Un nouveau règlement d'intervention est en cours d'élaboration, qui vise à limiter la participation financière d'Hérault Energies dans les travaux.

Parallèlement HE34 a continué d'attribuer des fonds de concours aux communes qui ne lui ont pas transféré cette compétence jusqu'en 2019. En 2020, aucun fonds de concours n'a été attribué. Il en sera de même en 2021.



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies:

Les achats d'énergie:

La loi a mis en place l'ouverture des marchés de l'énergie et l'a rendue obligatoire pour les collectivités dès 2015.

En 2014 Hérault Energies a proposé la création d'un groupement d'achat :

- de l'électricité et du gaz,
- pour aider les collectivités à se mettre en conformité avec les obligations légales,
- intégrant au fur et à mesure les nouveaux segments de consommation obligatoires.

Deux accords-cadres successifs et leurs marchés subséquents ont été passés.

A ce jour plus de 550 membres (héraultais et gardois) bénéficient de tarifs maîtrisés pour une consommation annuelle de l'ordre de 1 000 GWh.

En 2020 Hérault Energies a :

- acquis un logiciel de suivi de la facturation afin d'améliorer le service rendu à ses membres à partir de 2021,
- mis en place les marchés subséquents sur le segment « C5 bâtiment » pour lequel le recours à la commande publique est obligatoire depuis janvier 2021.

En 2021 Hérault Energies relancera un accord cadre pour la période 2023-2026 pour l'ensemble des segments.



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies:

Les infrastructures de recharge des véhicules électriques (Budget Annexe IRVE):

2019 a été la première année de fonctionnement complet du réseau (près de 1000 bornes sur la Région). Ce service a connu une forte progression en nombre de charges et d'abonnés (périmètre « Hérault Energies » : 393 abonnés et 770 charges en octobre 2019 ; 725 abonnés et 1995 charges en octobre 2020).

Toutefois ce service reste déficitaire. En 2021 des actions seront mises en œuvre pour annuler déficits d'investissement et de fonctionnement :

- Limitation stricte de la participation d'Hérault Energies à l'investissement
- Maîtrise du déploiement des nouvelles bornes
- Recherche de subventions d'investissement (FACE, ADVENIR, Département ...)
- Augmentation du tarif de participation des collectivités aux frais de fonctionnement
- Révision du coût de la charge pour les usagers

La réglementation rendant obligatoire l'installation de bornes sur leurs parkings privés, diverses collectivités (Département, Métropole, communes ...) ont sollicité Hérault Energies pour l'implantation de bornes « privatives ». Cette action pourra se faire dans le cadre d'un groupement de commandes dont le seul impact financier pour Hérault Energies sera la recette issue des membres du groupement.



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies :

Le groupement d'achat de véhicules électriques et hybrides

La loi impose aux collectivités un pourcentage de leur flotte de véhicules à faible émission.

Hérault Energies ayant intérêt à favoriser l'augmentation du nombre de véhicules susceptibles de se brancher sur le réseau Révéo a proposé dès 2018 de piloter un groupement d'achats de véhicules électriques :

- y ont adhéré de nombreuses collectivités dont le Département, la ville et la Métropole de Montpellier...
- environ 150 véhicules électriques ont été achetés via 2 marchés successifs .

Suite aux élections municipales et aux besoins estimés par les collectivités, un nouveau marché vient d'être lancé avec une évaluation à plusieurs centaines de véhicules sur 2 ans (berlines et utilitaires). Il prévoit également des vélos à assistance électrique et des « triporteurs » pour les services techniques de certaines villes.



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies:

La mobilité « gaz naturel pour véhicules » (GNV) et hydrogène (H2)

En 2019 a été validé le principe du lancement d'une étude de déploiement de stations GNV et H2 :

- le schéma est réalisé à une maille quasi-régionale,
- le groupement est porté par le syndicat d'énergie du Tarn et Garonne,
- des financements ont été obtenus de la Région, de l'ADEME et de GRDF,
- Hérault Energies porte l'étude sur l'Hérault en lien avec la Métropole de Montpellier (convention à venir).
- l'objectif est d'associer les flottes publiques et privées importantes et d'évaluer la faisabilité de telles stations et leur positionnement optimum.

L'étude est encore en cours en raison de retards liés à la crise sanitaire.



II) Les orientations pour 2021

La stratégie globale énergétique d'Hérault Energies

Exercice 2021

Le Bilan anticipé fin 2020 et la prospective 2021 des activités d'Hérault Energies:

Le regroupement des syndicats entre eux :

- donne plus de poids et de visibilité face à certains partenaires,
- favorise une approche commune des problèmes,
- permet une répartition des tâches plus efficace

Hérault Energies et les 12 autres syndicats de la région ont constitué une Entente dénommée « **TERRITOIRE D'ENERGIE OCCITANIE** » qui a vocation à travailler sur des sujets communs : IRVE, stations GNV/H2, programme ACTEE, relations avec l'ADEME, la Région/AREC... De nouvelles règles de fonctionnement ont été arrêtées en 2020 afin de fluidifier l'action collective. La prochaine Assemblée Générale devra redéfinir les objectifs communs des syndicats.

Le syndicat poursuit ses efforts pour obtenir une AODE unique sur le territoire du Département de l'Hérault (enjeu de majoration des redevances R1 et R 2 de 300 K€/an)



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

L'analyse financière 2015-2020

Exercice 2021

- ❑ Le syndicat compte, pour mémoire, 3 budgets distincts actifs :
 - ✓ **Le Budget Principal** (tenu selon l'instruction comptable et budgétaire M 14)
 - ✓ **Le Budget Annexe des Installations de Recharges des Véhicules Electriques (IRVE)** assujetti à la TVA (tenu selon l'instruction budgétaire et comptable M 14)
 - ✓ **Le Budget Annexe des Prestations de Services** assujetti à la TVA (tenu selon l'instruction budgétaire et comptable M4)
- ❑ Dans chacun des 3 budgets, **les crédits sont votés par chapitre nature, en fonctionnement, et par nature ou opérations en investissement.**
- ❑ **Des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) sont votés dans le budget général** pour les fonds de concours accordés aux communes et aux EPCI (Eclairage Public et Maîtrise de l'Energie)



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Exercice 2021

L'analyse financière rétrospective 2015-2020

BUDGET PRINCIPAL M14 FONCTIONNEMENT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020 PROVISOIRE	Evolution
Prestation de services (70)	722 660	591 225	485 588	1 239 672	814 415	732 666	-10%
TCFE (73)	8 636 039	8 984 952	9 462 091	9 820 500	9 915 642	9 609 179	-3%
Dotation et participations (74)	497 988	451 769	488 086	301 589	350 850	230 850	-34%
Autres produits (75)	1 974 317	2 029 749	1 942 346	1 744 794	1 696 303	2 102 612	24%
Attenuations de charges (013)	21 791	725	14 776	29 155	25 714	24 080	-6%
Recettes de gestion	11 852 795	12 058 420	12 392 887	13 135 710	12 802 924	12 699 387	-1%
Charges à caractère général (011)	1 133 527	446 729	487 457	463 704	554 484	458 444	-17%
Charges de personnel (012)	1 289 478	1 307 745	1 289 755	1 295 250	1 323 058	1 305 474	-1%
Attenuations de produits (014) dont reversement TCFE	5 668 502	7 606 509	8 104 737	5 305 004	14 487 270	8 618 384	-41%
Autres charges (65)	71 104	65 780	95 604	71 901	75 922	54 813	-28%
Charges de Gestion	8 162 611	9 426 763	9 977 553	7 135 859	16 440 734	10 437 115	-37%
Excédent Brut de fonctionnement	3 690 184	2 631 657	2 415 334	5 999 851	-3 637 810	2 262 272	-162%
Produits financiers	0					0	
Charges financières	19 195	13 596	154 630	225 828	110 137	116 596	6%
Produits exceptionnels	107 467	366 915	306 114	1 257 210	516 702	660 883	28%
Charges exceptionnelle	39 396	28 179	137 575	1 043 969	13 692	244 570	1686%
Travaux en régie							
Epargne Brute	3 739 060	2 956 797	2 429 243	5 987 264	-3 244 937	2 561 989	179%
Remboursement d'emprunt (16)	9 840	10 276	275 223	637 560	323 731	476 054	47%
Epargne nette	3 729 220	2 946 521	2 154 020	5 349 704	-3 568 668	2 085 934	158%



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Exercice 2021

L'analyse financière rétrospective 2015-2020

- ❑ **Les recettes de gestion** baissent de **- 1%** entre 2019 et 2020 du fait de la baisse des prestations de service (**- 81 K€**) et notamment des honoraires de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre (**- 31 K€**) ainsi que de la baisse des dotations (pas de subvention ADEME en 2020)
- ❑ **Les charges de gestion** diminuent de **- 37%** entre 2019 et 2020, l'année 2019 ayant été exceptionnelle du fait du rattrapage des reversements des trimestres de TCCFE non encore reversées aux communes sur les deux années précédentes
- ❑ **Le remboursement de capital de l'emprunt** augmente de **47%** entre 2019 et 2020 avec la prise en charge sur une années complète de l'emprunt de 5 M € contracté en 2019.
- ❑ **L'année 2020** voit **un rétablissement de sa situation financière** (+5 654K€), mais pas en deçà des exercices précédents en mettant de côté les exceptions de 2018 et 2019 et le décalage sur ces deux exercices des reversements de TCFE (5 707 K€).

L'épargne brute 2020 est de **+ 2 561 K€** et l'épargne nette est de **+ 2 085 K€**



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Exercice 2021

L'analyse financière rétrospective 2015-2020

□ En zoomant la question de la TCCFE, dans les comptes administratifs 2015 à 2020, la TCCFE encaissée et reversée est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evol° 2019/2020
TCFE (C/7351)	8 636 039	8 984 952	9 462 091	9 820 500	9 915 642	9 609 179	-306 463
Reversement TCFE (C/7398)	5 616 383	7 592 216	7 981 156	5 275 226	14 416 690	8 592 633	-5 824 057
Part du reversement du Syndicat	65%	84%	84%	54%	145%	89%	
	3 019 656	1 392 736	1 480 935	4 545 274	-4 501 048	1 016 545	

□ Par exercice civil de rattachement, la TCCFE encaissée et reversée est la suivante:

ANNEE	TCCFE Encaissée	TCCFE Reversée	TCCFE Conservée par le Syndicat	%
2015 (4TR)	8 786 446	7 748 237	1 038 209	11,82%
2016 (4TR)	9 005 077	7 973 910	1 031 167	11,45%
2017 (4TR)	9 517 832	8 740 411	777 421	8,17%
2018 (4TR)	9 962 372	8 880 578	1 081 794	10,86%
2019 (4TR)	9 869 116	8 813 219	1 055 897	10,70%
2020 (3TR)	7 273 756	6 501 273	772 483	10,62%
Moyenne	9 069 100	8 109 605	959 495	10,58%

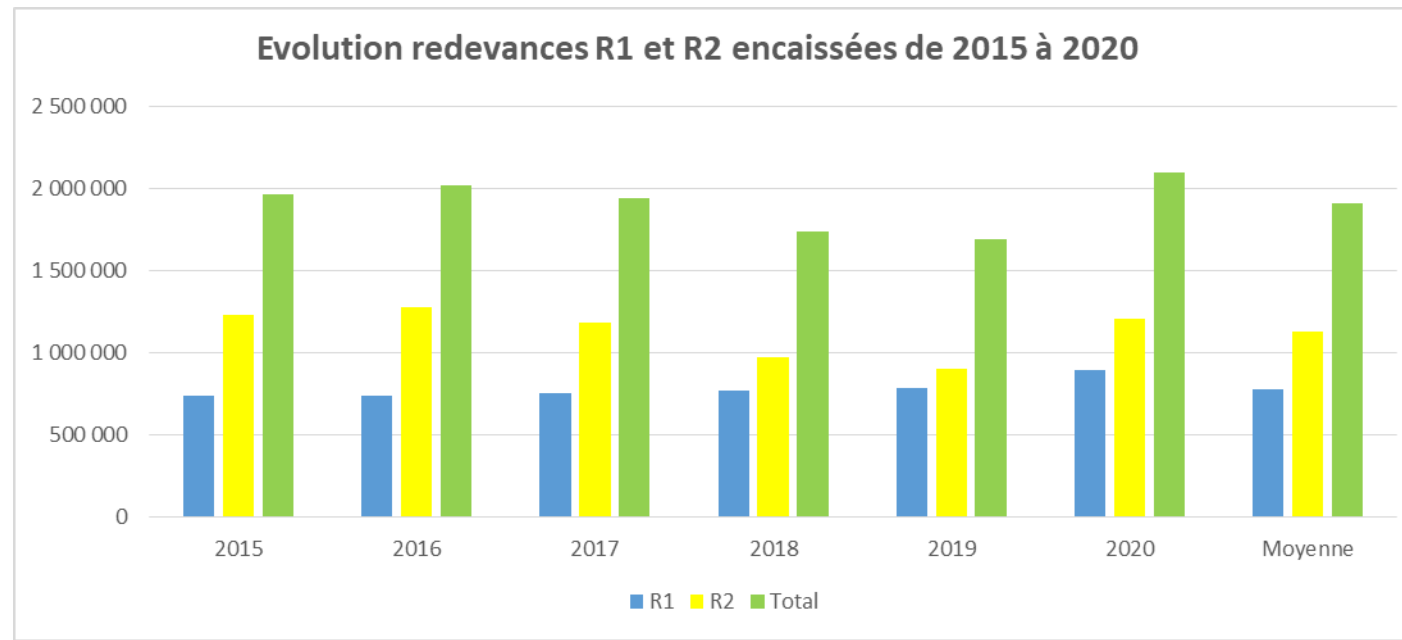


III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Exercice 2021

L'analyse financière rétrospective 2015-2020

- ❑ Les **produits de gestion courante**: En 2020, les redevances R1 et R2 sont en augmentation de 400 K€. (300 K€ si on tient compte du complément de 100 K€ versé pour 2019 en 2020)





III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Exercice 2021

L'analyse financière rétrospective 2015-2020

- ❑ Les **charges de gestion courante**, hors reversements de TCCFE, diminuent, entre 2019 et 2020, de **-7 %**. Les charges à caractère général sont en baisse (-17%) et la masse salariale reste stable (-1%).
- ❑ Les **charges financières sont en augmentation (+6%)** en raison de l'ouverture d'une troisième ligne de trésorerie en 2020 et d'une annuité complète de l'emprunt de 5 M€ souscrit en 2019.
- ❑ Les **charges exceptionnelles** intègrent les subventions versées aux budgets annexes IRVE et Prestation de service tandis que les **produits exceptionnels** intègrent :
 - ✓ des CEE pour de l'ordre de 133 K€ non récurrents
 - ✓ des participations des collectivités aux groupement d'achats d'énergies pour 111 K€
 - ✓ Des régularisations d'emprunt en décroissance progressive (128 K€ en 2020)
- ❑ La **CAF brute 2020** est de **+ 1 901 K€** et la **CAF nette 2020** est de **+1 425 K€**



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Exercice 2021

L'analyse financière rétrospective 2015-2020

BUDGET PRINCIPAL M14 INVESTISSEMENT

Recettes d'Investissement	2015	2016	2017	2018	2019	2020 PROVISOIRE	Evolution
Total	10 399 910	8 829 585	10 383 057	11 340 072	14 307 304	7 914 763	-45%
Subventions d'investissement reçues (13)	7 020 895	5 548 488	7 757 265	9 274 483	9 213 200	6 075 691	-34%
Dotation et fonds divers (10)	2 439 214	2 490 006	1 606 828	866 901	3 711 055	505 053	-86%
Produits des cessions nets (775)	13 010	6 045	4 300	1 200	29 300	1 300	-96%
Autres recettes (20,21,22,23,27)	926 791	785 046	1 001 388	1 089 689	1 051 585	654 201	-38%
Opérations d'investissement sous mandat (45)			13 276	107 799	302 164	678 518	125%
Epargne nette	3 729 220	2 946 521	2 154 020	5 349 704	-3 568 668	2 085 934	

Dépenses d'Investissement	2015	2016	2017	2018	2019	2020 PROVISOIRE	Evolution
Total	11 377 585	8 906 590	11 442 672	16 228 532	14 152 906	11 243 908	-21%
Dépenses d'Equiperment (20,204,21,23)	11 189 148	8 736 993	11 272 657	15 702 921	13 442 310	10 534 752	-22%
Immobilisations financières (26,27)	25 000	25 000	50 102	0	65	60 000	91798%
Autres dépenses (13),,,)	163 437	144 597	63 179	223 468	31 101	70 180	126%
Opérations d'investissement sous mandat (45)	0		56 734	302 143	679 430	578 975	-15%
Besoin (-) ou capacité (+) de financement	2 751 545	2 869 516	1 094 405	461 244	-3 414 270	-1 243 210	-64%
Emprunts nouveaux (16)					5 000 000	4 000 000	-20%
Variation du fonds de roulement	2 751 545	2 869 516	1 094 405	461 244	1 585 730	2 756 790	74%



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

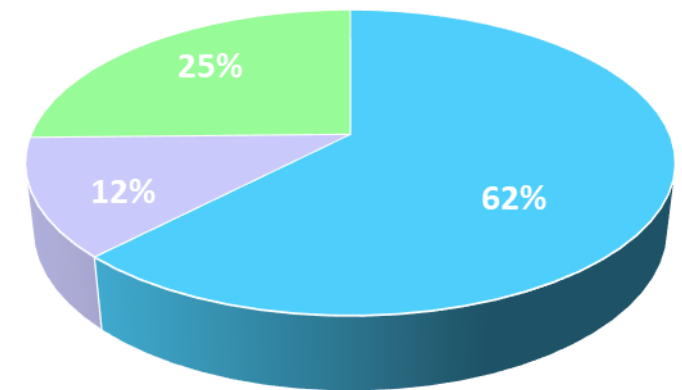
Exercice 2021

L'analyse financière rétrospective 2015-2020

- ❑ **Les dépenses d'investissement** ont été moyenne de **12,2 M€** sur la période 2015-2020 dont des **dépenses d'équipement** de **11,8 M€** dont les Crédits de Paiement pour les fonds de concours (1,83 M€ /an mandaté en moyenne de 2015-2020 dont 1,3 M€ en 2020)
- ❑ Les recettes d'investissement ont été en moyenne de **12 M€** dont :
 - ✓ **Subventions reçues: 62%**
 - ✓ **Emprunts souscrits: 12%** (dont 4 M€ en 2020)
 - ✓ **Autofinancement : 25 %**
- ❑ Le stock de la dette au 31/12/2020 est de 9 454 K€

La capacité de désendettement est de **4,9 années de CAF brute**

FINANCEMENT MOYEN DES EQUIPEMENT DE 2015 à 2020



■ Subventions reçues ■ Emprunts souscrits ■ Autofinancement



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Exercice 2021

L'analyse financière rétrospective 2015-2020

- ❑ Les engagements pluriannuels relatifs aux AP/CP (Autorisations de Programme et Crédits de Paiement)
- ❑ Les AP en cours sont relatives à des fonds de concours versés pour l'EP et la MDE,
- ❑ En 2020, 1 257 K€ de fonds de concours ont été versés.
- ❑ Les montants des restes à financer sur les exercices 2021 à 2023 sont de l'ordre de 1 518 K€ après clôture des AP HE2016 et HE2017.



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Exercice 2021

L'analyse financière rétrospective 2015-2020

Résultats de clôture anticipés au 31/12/2020 Budget principal

	Résultats de clôture à fin 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultats 2020 provisoires	Résultats de clôture 2020 hors Restes à réaliser	Solde RAR	Résultats de clôture 2020 dont Restes à réaliser
INVESTISSEMENT	1 830 276,77		1 926 733,08	3 757 009,85	2 106 171,49	5 863 181,34
FONCTIONNEMENT	335 095,12		828 756,60	1 163 851,72		1 163 851,72
TOTAL	2 165 371,89	0,00	2 755 489,68	4 920 861,57	2 106 171,49	7 027 033,06

Le report à nouveau disponible en fonctionnement au 01/01/2021, est de **+ 1 163 851,72 €**

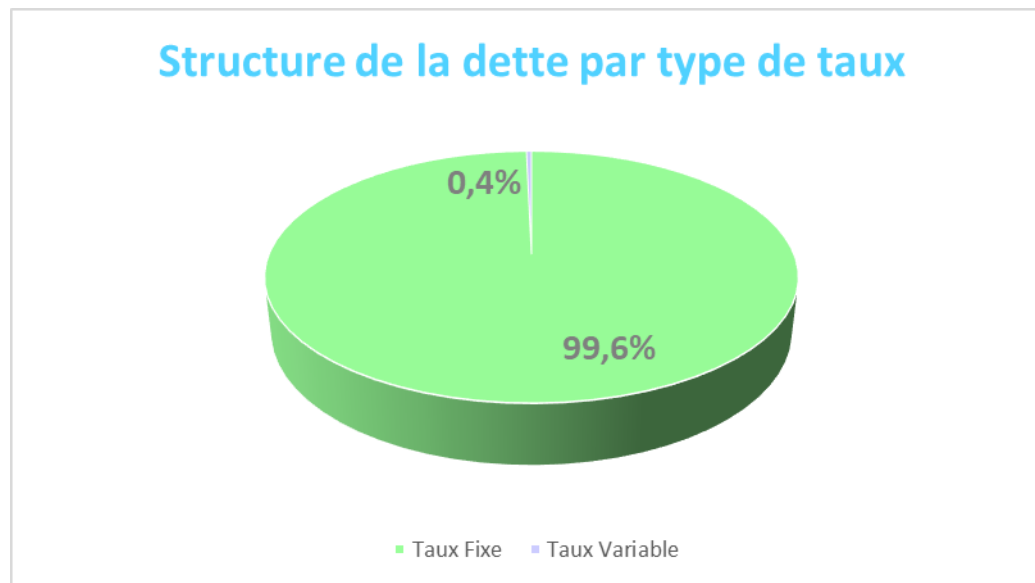
III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

La dette du Budget Principal

Exercice 2021

❑ La dette bancaire au 31/12/2020

✓ L'encours de capital restant dû est de 9 453 555,49 € (pour un nominal initial de 10 924 376,76 €)



✓ 100% de l'encours de la dette est 1A (Charte Gissler)



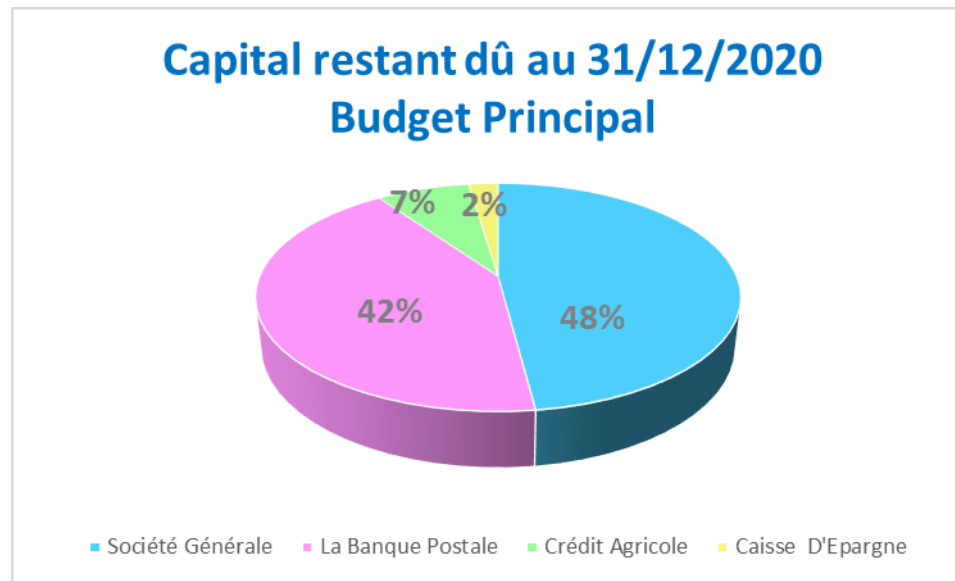
III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

La dette du Budget Principal

Exercice 2021

❑ La dette bancaire au 31/12/2020

✓ La répartition de l'encours de capital restant dû par prêteur est la suivante :



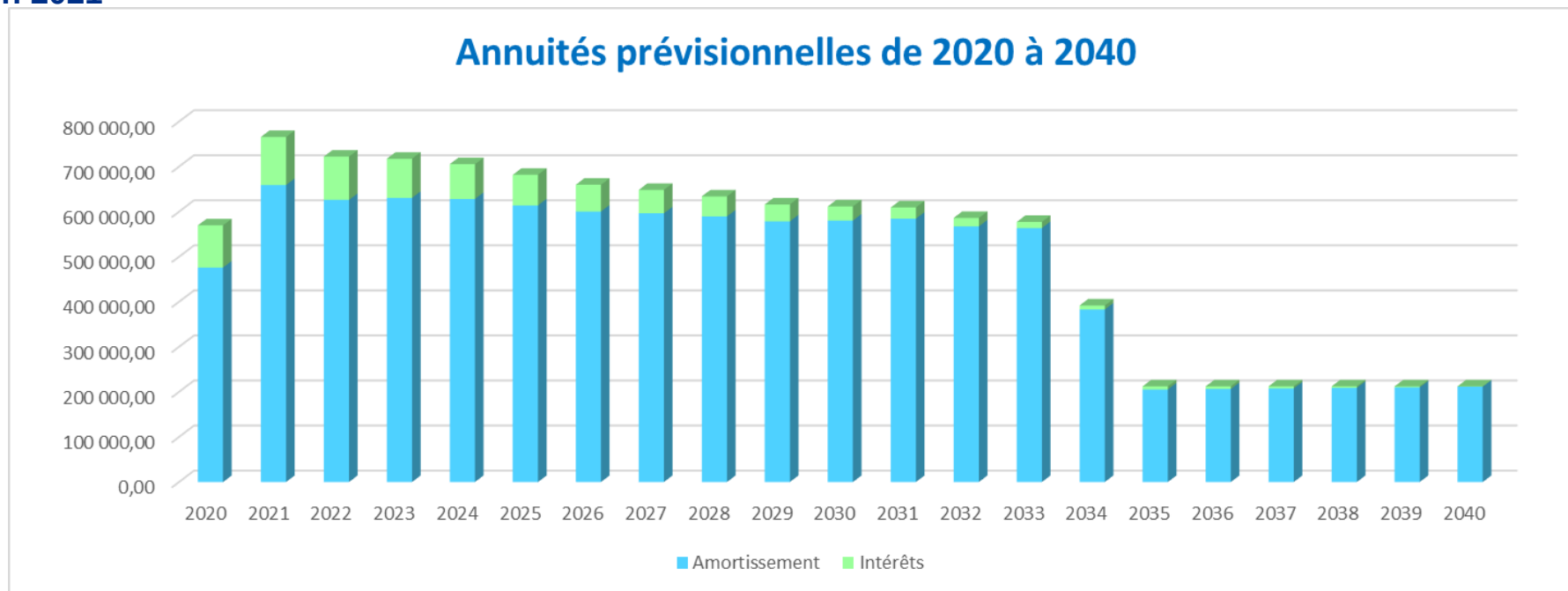
III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

La dette du Budget Principal

Exercice 2021

❑ La dette bancaire au 31/12/2020

- ✓ Les annuités de 2020 ont été de 569 699,06 € (93 645,35 € d'intérêts et 476 054,31 € de capital) et seront de l'ordre de 766 K€ en 2021



❑ Les lignes de trésorerie utilisées au 31/12/2020 sont de 2 000 K€ (Banque Postale et Caisse d'Epargne pour 1 000 K€ chacune)



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Le Budget Annexe des IRVE

Exercice 2021

Les Installations de Recharges de Véhicules Electriques (IRVE) font l'objet d'un budget annexe créé en 2016

L'activité est assujettie à la TVA

BUDGET IRVE M14

FONCTIONNEMENT	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses	5 434,33	35 254,02	84 251,31	204 582,42	249 513,42
Charges à caractère général (011)	5434,33	35 254	82 745	132 087	161 387
Charges financières (66)	0	0	0	280	1 802
Transfert entre section (ORDRE - 042)	0	0	1 506	72 215	86 324
Recettes	0,00	13 176,70	34 754,34	117 632,65	415 018,62
Produits des services (70)	0	2 782	20 000	84 904	123 848
Produits exceptionnels (77)	0	10 394	14 754	0	214 792
Transfert entre section (ORDRE - 042)	0	0	0	32 729	76 378
Résultat	-5 434,33	-22 077,32	-49 496,97	-86 949,77	165 505,20

INVESTISSEMENT	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses	9 803,38	588 772,44	538 807,57	626 924,64	134 214,11
Emprunt (16)	0,00	0,00	0,00	0,00	16 724,33
subventions (13)	0,00	0,00	0,00	382 018,02	0,00
immobilisation incorporelles (20)	0,00	69 241,98	24 393,25	5 484,22	2 350,86
immobilisation corporelles (21)	0,00	433 602,21	0,00	0,00	0,00
immobilisation en cours (23)	9 803,38	85 928,25	429 391,36	199 706,24	35 618,85
Transfert entre section (ORDRE 040)	0,00	0,00	0,00	32 729,00	76 378,00
Opérations patrimoniales (041)	0,00	0,00	85 022,96	6 987,16	3 142,07
Recettes	106 200,00	158 304,56	614 034,78	606 842,04	465 951,73
subventions (13)	106 200,00	158 304,56	514 251,87	514 055,61	87 121,66
Emprunt (16)	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
immobilisation en cours (23)	0,00		13 253,83	13 584,27	9 364,00
Transfert entre section (ORDRE 040)			1 506,12	72 215,00	86 324,00
Opérations patrimoniales (ORDRE 041)			85 022,96	6 987,16	3 142,07
Résultat	96 396,62	-430 467,88	75 227,21	-20 082,60	331 737,62



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Le Budget Annexe des IRVE

Exercice 2021

Résultats de clôture anticipés au 31/12/2020 - Budget IRVE

	Résultats de clôture à fin 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultats 2020 provisoires	Résultats de clôture 2020 hors Restes à réaliser	Solde RAR	Résultats de clôture 2020 dont Restes à réaliser
INVESTISSEMENT	-278 926,65		331 737,62	52 810,97	28 593,99	81 404,96
FONCTIONNEMENT	-165 505,20		165 505,20	0,00	0,00	0,00
TOTAL	-444 431,85	0,00	497 242,82	52 810,97	28 593,99	81 404,96

Un prêt bancaire de 280 K€ a été versé en 2020. L'encours en capital restant dû au 31/12/2020 est de 263 275,67 €.

Les modalités de financement de ce budget ont été revues en fin d'année 2020 afin de pérenniser l'équilibre de fonctionnement sans intervention du budget principal.



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Le Budget Annexe de Prestations de Services

Exercice 2021

Résultats de clôture anticipés au 31/12/2020 - Budget Prestations de Services

	Résultats de clôture à fin 2019	Part affectée à l'investissement 2020	Résultats 2020 provisoires	Résultats de clôture 2020 hors Restes à réaliser	Solde RAR	Résultats de clôture 2020 dont Restes à réaliser
INVESTISSEMENT	0,00			0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT	5 506,86		-5 506,86	0,00	0,00	0,00
TOTAL	5 506,86	0,00	-5 506,86	0,00	0,00	0,00



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Le personnel

Exercice 2021

❑ Au 31/12/2020, le syndicat compte 37 postes ouverts dont 25,86 sont pourvus (23,86 titulaires et 2 non titulaires)

✓ Les postes d'agents titulaires et non titulaires se ventilent de la façon suivante au 31/12/2020

		Emplois ouverts	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Emplois Pourvus
Agents	Filière administrative	15	2	3	10	8 (dont 4C, 3B et 1A)
	Filière technique	22	4	9	9	15,86 (dont 4,86C, 7B et 3A)
Titulaires	TOTAL	37	6	12	19	23,86
Agents	1 remplacement temps partiel cat. C	21 mois	fin 31/12/2020			1
	1 disponibilité pour un agent de maîtrise principal	3 ans	fin 30/04/2022			
	1 détachement pour un technicien	6 ans	fin 31/12/2021			
Non	1 stagiaire école	7 mois	fin 24/07/2020			
Titulaires	1 CDD mission Actee cat. B	19 mois	fin 31/12/2021			1
	1 contrat de projet Herable2 cat. B	3 ans renouvelable	convention en cours			



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Le personnel

Exercice 2021

❑ Au 31/12/2020, les effectifs pourvus:

✓ ils sont composés de 12 femmes et 12 hommes pour les agents titulaires

✓ La répartition par tranche d'âge des agents titulaires est la suivante:

Tranche d'âge	Nombre	%
20-30 ans	4	17%
31-40	5	21%
41-50	7	29%
51-60	7	29%
61 et plus	1	4%
TOTAL	24	100%

✓ Un seul agent est à temps non complet (30h/35h)

✓ Deux agents à temps partiel (80%)

✓ Deux agents recrutés en CDD :

✓ 1 cat. C : remplacement temps partiel

✓ 1 cat. B : mission Actee



III) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Le personnel

Exercice 2021

□ En 2021, les prévisions sont les suivantes:

- ✓ **Stabilité des effectifs actuels** avec recrutement de saisonniers, surcroît d'activité, emploi parcours compétences selon les besoins avérés
- ✓ **Nouvelle organisation des services** (travail sur les lignes directrices de gestion conformément à la loi de transformation de la FP)
- ✓ **Le temps de travail est de 1 607 h dans le syndicat depuis 2018** (sans annualisation du temps de travail)
- ✓ **L'effet GVT est anticipé pour 2021** à hauteur de l'ordre de 1 % (pas d'avancements de grade prévus en 2020, des changements d'échelon obligatoires à venir, derniers reclassements obligatoires en catégorie A et C liés au PPCR) induisant une masse salariale de l'ordre de **1.319 000 €**
- ✓ **Recrutements :**
 - ✓ Un contrat de projet Herable2 (délibération 2020)
 - ✓ Un contrat de projet AMI (à l'étude)induisant une augmentation de la masse salariale de l'ordre de **30 000 € à 60 000 € en 2021**
- ✓ **Les avantages sociaux sont prévus stables** en 2021 (complémentaire santé, prévoyance et titres restaurant)
- ✓ **Une subvention est prévue pour le COS** à hauteur de l'ordre de **9 K€**



IV) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Exercice 2021

Les investissements proposés sur le Budget Principal

❑ Compétence **Electricité** : 331 communes membres du SE HE

101 conventions financières émises en 2020 en « Elec EP Tél » pour 7 504 000 € HT

En 2021 le niveau d'investissement de l'année précédente sera maintenu.

❑ Compétence **Eclairage Public** : 142 communes membres du SE HE

21 conventions financières en 2020 « EP seul » pour 520 833 € HT

En 2021, la révision des modalités de financement des travaux d'éclairage public pour les communes ayant transféré la compétence à HE permettrait la réalisation d'un programme de travaux de même grandeur.

❑ Programmes **HERABLE** et **MDE**

1 opération menée en 2020 en maîtrise d'ouvrage déléguée pour environ 300 000 € HT (fin du programme HERABLE 1).

En 2021, 5 projets de chaufferies bois sont envisagés, pour un montant de 1 375 000 € HT, en opérations pour compte de tiers.

IV) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Les orientations budgétaires 2021

Exercice 2021

BUDGET PRINCIPAL M14 FONCTIONNEMENT

	2020 CA provisoire	BP 2021	Evolution 2021/2020
Prestation de services (70)	732 666	700 000	-4%
TCFE (73)	9 609 179	10 200 000	6%
Dotation et participations (74)	230 850	223 000	-3%
Autres produits (75)	2 102 612	1 900 000	-10%
Attenuations de charges (013)	24 080	20 000	-17%
Recettes de gestion	12 699 387	13 043 000	3%
Charges à caractère général (011)	458 444	600 000	31%
Charges de personnel (012)	1 305 474	1 320 000	1%
Attenuations de produits (014) dont reversement TCFE	8 618 384	9 270 000	8%
Autres charges (65)	54 813	70 000	28%
Charges de Gestion	10 437 115	11 260 000	8%
Excédent Brut de fonctionnement	2 262 272	1 783 000	-21%
Produits financiers	0	0	
Charges financières	116 596	130 000	11%
Produits exceptionnels	660 883	190 000	-71%
Charges exceptionnelle	244 570	30 000	-88%
Travaux en régie			
Epargne Brute	2 561 989	1 813 000	-29%
Remboursement d'emprunt (16)	476 054	660 000	39%
Epargne nette	2 085 934	1 153 000	-45%



IV) La situation financière et les orientations budgétaires du syndicat

Les orientations budgétaires 2021

Exercice 2021

Sur la base d'une épargne nette de l'ordre de 1,15 M€ et d'un résultat de clôture d'investissement de l'ordre de 5,8 M€, « épargne disponible » la capacité d'investissement maximale, hors emprunts nouveaux et subventions à recevoir, est de l'ordre de 7 M€,

Sur ces **7 M€ maximum**, les CP 2021 des différentes AP/CP ouvertes avant le 01/01/2021 représentent 1 M€ (hors éventualité de modification de répartition des CP restants de l'ordre de 1M€)

Sur les **6 M€** disponibles restants la proposition de base de discussions est la suivante :

- ☐ 0,3 M€ maxi sur les opérations d'EP pour les communes membres dont les modalités de financement seront modifiées en 2021.
- ☐ 0,3 M€ maxi sur les opérations d'EP coordonnées avec Elec
- ☐ 0,5 M€ maxi sur les programmes d'électrification (renforcements, extensions,...)
- ☐ 0,5 M€ (net de subventions) pour les opérations  et MDE maxi